DLP 6-3-62 097151

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Bulletin N° 18 de Mars 1962

INFORMATIONS

CULTURES DIVERSES

CLOQUE DU PECHER - A la suite des importantes chutes de neige et de pluie qui ont affecté notre région et principalement la vallée du Rhône et les départements de la Drôme et de l'Ardèche du 25 au 28 février, il est actuellement nécessaire de renouveler le traitement dirigé contre la cloque du pêcher partout où il a été appliqué avant le 26 février.

MONILIA DE L'ABRICOTIER - Nous rappelons que le 1er traitement contre cette maladie doit être appliqué sans faute dès que les calices rouge sombre sont bien dégagés des bourgeons (stade B à C de Baggiolini).

Dans les régions méridionales où ce traitement aurait été déjà appliqué avant le 26 février, il sera nécessaire de le renouveler dès que possible en raison du lessivage énergique dû aux fortes chutes de neige et de pluie du 25 au 28 février.

Le second traitement devra être déterminé de la façon suivante:
- à l'apparition du blanc des pétales au sommet du bouton (stade D à E de Baggiolini) si aucune pluie importante ne s'est produite entre temps.
- si une pluie importante se produit avant ce stade, effectuer le second traitement dès que l'état du terrain le permettra.

C O L Z A

CHARANCON DE LA TIGE ET GROSSE ALTISE - Avant le refroidissement de la dernière semaine de février on avait déjà observé une certaine activité du charançon de la tige. Le retour de températures plus élevées donnera lieu aux sorties les plus importantes. On doit s'attendre également à une sortie massive de la grosse altise qui accuse déjà un retard important sur 1961.

La grosse altise ayant été au moins aussi préjudiciable l'an dernier que le charançon, il y aura lieu de choisir sur la liste des antiparasitaires (2ème et 4ème page) les produits efficaces à la fois contre ces 2 ravageurs.

ABONNEMENTS - Nous invitons instamment nos abonnés qui ne l'auraient pas encore fait à renouveler d'urgence leur abonnement pour 1962.

Numérotation des pages du bulletin - Pour permettre aux abonnés de contrôler la réception des bulletins, il nous a paru intéressant de numéroter toutes les pages des notes de traitements; les 3 bulletins déjà parus depuis le début de 1962 représentant les pages 1 à 6, le présent bulletin porte le numéro de page 7.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX